



GS 32H

Le 20 février 2019

Données du GS 32H

La gestion de la pénurie continue cette année, résultat des précédents protocoles non signés par l'UNSA. **Malgré l'arrivée des premiers effets du protocole 2016, le manque de ressource se fait encore sentir.**

Pour 2019, l'administration a fait le choix d'affecter l'ensemble des 78 sorties ENAC en CRNA, CDG et Orly en GT Effectif. Pour ce 1er GS 32 heures de 2019, il y aura donc 4 emplois réservés (dont 2* incertains) et 12 EP/SP (dont 4* incertains). A noter que cette année, SDRH est revenue à la raison et n'imposera plus d'affectation à Cayenne pour les EP/SP.

L'Administration continue de limiter le nombre d'AVE et maintient ses "mesures de gestion" (*non compensation totale des besoins en approche hors Orly et CDG*), en se basant sur ses estimations de BO qu'elle avait présentées en GT 8 et sur lesquelles aucun accord n'a encore été trouvé. Nouveauté : De nouvelles mesures de gestion sans discussion préalable en local sont apparues voire la modification du BO affiché de Pyrénées (passage de 48 à 42). **L'UNSA-ICNA a dénoncé la méthode qui manque totalement de transparence et de dialogue.**

	AVE	Emplois réservés	EP/SP
Outre Mer			
Saint-Pierre et M	0	0	0
Nouméa	2	0	0
Tahiti	4	0	1
PAP	1	0	1
FDJ	1	0	1*
Cayenne ¹	2	1+1*	1*
Saint-Denis (gestion à -2)	1	0	0
SNA Centre Est			
Lyon (objectif BO 76)	2	0	0
Clermont	1	0	0
Chambéry ²	1*	0	1
SNA Nord			
Lille	0	0	0
Beauvais ³	0	0	1
Rouen (objectif 11)	0	0	0
SNA Nord Est			
Bâle (objectif 59)	2	0	0
Strasbourg (objectif 50)	2	0	1
MNL	1	0	0
Saint-Yan ⁴	1	1	0
SNA Ouest			
Nantes ⁵	*	0	0
Rennes ⁵	1*	0	1
Deauville ⁶	0	0	0
Brest	1	0	1
SNA Région Parisienne			
Melun	1	0	1
Le Bourget ⁷	1	1*	0
Pontoise ⁶	2	0	0
SNA Sud			
Toulouse ⁸ (objectif 60)	1+1*	0	0
Limoges	0	0	0
SNA Sud Est			
Nice (objectif 84)	0	0	0
Ajaccio (objectif 27)	0	0	0
Bastia (objectif 27)	1	0	1*
SNA Sud Ouest			
Bordeaux	0	0	0
Pyrénées ⁹ (objectif 42)	0	0	0
Poitiers ⁶	0	0	0
Biarritz	0	0	1*
La Rochelle	0	0	0
SNA Sud Sud-Est			
Marseille (objectif 70)	0	0	0
Montpellier ¹⁰ (objectif 50)	1*	0	0

1 : Possibilité d'une sortie ENAC volontaire

2 : possibilité d'envoyer un arrêt de formation, avec confirmation d'une inaptitude définitive ou congé maternité suivi de mutation ou dispo.

3 : projet de reprise espace : BO à 20

4 : CCA ouvert en chef d'organisme

5 : ave étoilé en fonction des décisions prises en ct do sur les reprises de la FIR LFRR.

6 : terrain pour un arrêt formation

7 : étoile en fonction des décisions en ct do

8 : étoile en fonction des décisions en ct do

9 : Un CDQi est nommé pour pouvoir assurer la formation continue

10 : ave à confirmer si une disponibilité est confirmée

